N° 2185. — VIIIme Année. 5 cts. Le Numéro 5 cts. Dimanche 29 Janvier 1888.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux: 2, Rue du Marché 2.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. Courvoisier, rue du Marché 2,
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège 309. Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 15 Octobre 1887

Arrivées de	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	5 10	7 12	9 21	1 37	3 20	—	6 07	8 37	11 —
Morteau	—	—	9 21	—	3 20	—	6 07	—	11 —
Besançon	—	—	9 21	—	3 20	—	—	—	11 —
Neuchâtel	—	—	9 52	1 16	—	5 57	—	—	9 27
Genève	—	—	—	1 16	—	5 57	—	—	9 27
Bienne	—	8 55	11 47	2 17	—	5 27	—	*)	10 08
Berne	—	8 55	11 47	2 17	—	5 27	—	—	10 08
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 08

*) Dimanche et fêtes : Départ de Sonceboz 5.55 s., arrivée 7.45.

Du 15 Octobre 1887

Départ pr	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	4 —	7 30	9 59	12 —	1 37	3 49	6 07	9 34	10 15
Morteau	4 —	—	9 59	—	—	3 46	6 07	—	—
Besançon	4 —	—	9 59	—	—	3 40	—	—	—
Neuchâtel	5 18	—	9 29	—	1 52	—	6 15	—	—
Genève	5 18	—	9 29	—	1 52	—	—	—	—
Bienne	5 32	7 18	10 —	*)	—	3 28	6 30	—	—
Berne	5 32	7 18	10 —	—	—	3 28	—	—	—
Bâle	5 32	7 18	—	—	—	3 28	—	—	—

*) Dimanche et fêtes : Départ pour Sonceboz midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pr la Suisse
1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. 50;
3 mois, 3 r.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— SAMEDI 28 JANVIER 1888 —

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Dimanche 28 janv. : Pharmacie **Bourquin**, Léopold Robert 39 ; *ouverte jusqu'à 10 heures du soir.*

Brasserie Hauert. — Visibles chaque jour : Miss Edith et Mlle Louise. — (Voir aux annonces.)

Association patriotique radicale. — Assemblée populaire, samedi 28, à 9 ½ h. du soir, au Cercle du Sapin.

Club des Sans-Soucis — Assemblée, samedi 28, à 8 ½ h. du soir, au Café du Télégraphe.

Société de tir aux armes de guerre. — Assemblée générale, samedi 28, à 8 ½ h. du soir, au local (Chapelle 3). — Répartition du subside.

Club de l'Alperose. — Assemblée générale, samedi 28, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club du Pinson. — Assemblée générale, samedi 28, à 9 h. du soir, au local.

Sans-Soucis (ancienne section). — Réunion, samedi 28, à 9 h. du soir, à l'hôtel de la Gare.

Club des Maroufs. — Réunion, samedi 28, à 9 h. du soir, chez les Guillaume.

L'Ecureuil (Groupe d'épargne). — Assemblée, samedi 28, à 9 h. du soir, au Café Jacot. — Perception et achat.

Casino-Théâtre. — Grand bal paré et masqué organisé par « l'Union Chorale » ; samedi 28. Concert. Bal dès 8 ½ h. Banquet à minuit.

Club des touristes. — Réunion, samedi 28, à 8 ½ h. du soir, au local.

Club du Noyau. — Réunion, samedi 28, à 9 h. du soir, au local.

Société ornithologique. — Réunion, samedi 28, à 8 ½ h. du soir, au local.

Amicitia. — Assemblée générale, samedi 28, à 9 h. du soir, au local.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, samedi 28, à 8 ½ h. du soir, au local.

Bel-Air. — Grand concert donné par la « Musique militaire », du Locle, dimanche 29, dès 2 ½ h. après midi.

Restaurant des Armes-Réunies. — Concert vocal et instrumental, dimanche 29, dès 2 ½ h. après midi. — Soirée familière, dès 7 heures.

Gibraltar. — Theatralische Abend-Unterhaltung, gegeben von « Grütliverein », Chaux-de Fonds, Sonntag den 29., Abends 7 ½ Uhr.

Société des jeunes commerçants. — Soirée familière, dimanche 29, dès 8 h., à Bel-Air.

Société d'horticulture. — Réunion mensuelle pratique, lundi 30, à 8 h. du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

Société de musique l'« Amitié ». — Répétition, lundi 30, à 8 ½ h. du soir, au local.

La Suisse à l'Exposition de 1889

Zurich, janvier 1888.

Après que la Haute Assemblée fédérale a eu décidé la participation officielle de la Suisse à l'Exposition universelle de 1889, à Paris, le Haut Conseil fédéral m'a nommé commissaire général à cette Exposition. J'accepte la tâche des plus honorables, mais aussi pleine de responsabilités qui résulte de cette nomination, en me souvenant de l'appui dont j'ai joui lorsque j'étais président de l'Exposition nationale suisse en 1883. J'ai la ferme confiance que, dans cette occasion également, je pourrai compter sur la bienveillance des autorités et sur le bon vouloir de ceux qui se proposent de participer à cette Exposition, ou qui seront appelés à y collaborer.

M'adressant donc aux représentants de l'art, de l'industrie, des métiers et de l'agriculture, je les invite définitivement à prendre part à cette Exposition et à m'annoncer leur participation. Je m'en réfère pour cela aux pièces jointes à la présente circulaire, et qui sont les suivantes :

1° Formulaire de déclaration de participation, qui doit être également rempli et envoyé par les personnes qui ont déjà fait une déclaration provisoire.

2° Arrêté fédéral, concernant la participation de la Suisse, etc., en date du 23 décembre 1887.

3° Règlement général de l'Exposition universelle de 1889, à Paris.

4° Avis concernant les formalités de péages à remplir pour les objets destinés à des expositions.

La division des groupes adoptée par l'Exposition universelle de Paris, en 1889, est, il est vrai, semblable à celle des deux précédentes Expositions de 1867 et de 1878. Mais, en revanche, l'installation dans l'intérieur des bâtiments sera sensiblement différente. Les sections nationales, en particulier, formeront un tout par elles-mêmes et prendront plus d'importance pour les groupes II : Education et enseignement ; Matériel et procédés des arts libéraux ; et pour les groupes réunis III : Mobilier et accessoires ; IV : Tissus, vêtements et accessoires ; V : Industries extractives ; produits bruts et ouvrés.

Il me paraît, en outre, nécessaire d'attirer l'attention sur deux points. Les organes directeurs de l'Exposition de Paris recommandent de la manière la plus pressante aux exposants de France l'arrangement d'Expositions collectives, et l'on fait les plus grands efforts dans ce but. Cette tendance devrait engager les industriels suisses eux aussi à organiser des Expositions collectives dans tous les groupes où cela est possible.

Le deuxième de ces points relatif à la proclamation du principe de l'admission à l'Exposition doit déjà être par elle-même une première récompense pour l'exposant. Il n'est pas douteux que ce principe ne soit appliqué jusqu'à un certain point et que par là cette Exposition ne soit, comparativement aux précédentes, rendue plus brillante par le choix des objets exposés, fait avec le plus grand soin. Il en résulte, de prime abord, pour les exposants suisses, la nécessité de faire les plus grands efforts pour que cette fois, de nouveau, ils puissent figurer, quoique dans des proportions modestes, dignement à côté de leurs voisins de l'occident.

Le commissaire suisse
à l'Exposition universelle de 1889, à Paris :
A. Vœgeli-Bodmer.

Les syndicats professionnels.

V

Nous avons jusqu'ici, en parlant des syndicats professionnels, parlé surtout des syndicats industriels, mais nous avons dit, et nous répétons avec la loi française, que les syndicats professionnels ont pour objet l'étude et la défense des intérêts industriels, commerciaux et agricoles, de sorte que, dans notre pays, on devrait voir surgir des syndicats d'agriculteurs, des syndicats de vignerons, des syndicats de toute espèce.

Nous avons vu déjà l'une des conséquences économiques de l'organisation du travail en syndicats ; l'arrêt de la surproduction, en limitant la libre concurrence à la poursuite de la bienfacture et du perfectionnement artistique des produits livrés à la consommation ; elles en auront bien d'autres.

Tout individu est à la fois un producteur et un consommateur. Les syndicats professionnels de producteurs auront, cela va de soi, un intérêt immédiat à se syndiquer également en tant que consommateurs. C'est la généralisation du principe qui est à la base de toutes nos sociétés alimentaires et de consommation, cuisines populaires, etc.; c'est la suppression graduelle de tous les intermédiaires inutiles : association pour produire, association pour consommer.

Les membres des syndicats professionnels constitués à Paris, à Lyon, à Bordeaux, mettent déjà cette conséquence économique en pratique, et s'en trouvent fort bien. Chaque membre s'engage au paiement d'une cotisation annuelle ; c'est l'association de l'épargne, dont le premier emploi consiste à fournir à chacun d'eux les articles de consommation à des prix rationnels.

Il est évident que, par le paiement d'une cotisation, les membres d'un syndicat se trouvent à la tête d'une puissance qui peut devenir énorme par la généralisation, et qui est susceptible de revêtir d'innombrables applications. D'abord, l'organisation de secours mutuels et d'assurance mutuelle, qui enlève au secours le caractère d'aumône qui démoralise la société basée sur la libre concurrence, et rend aux individus le sentiment de leur dignité et de leur responsabilité.

Ensuite, et par extension, les cotisations syndiquées, les épargnes associées pourront être affectées aux opérations proprement dites d'achats et de ventes, qui rentrent dans les attributions de la personne juridique, et que pratiquent seuls aujourd'hui les syndicats professionnels de capitalistes. C'est la coopération en grand avec la participation en grand aux bénéfices de toutes les entreprises de production. C'est la coopération et la participation en grand aux bénéfices de toutes les entreprises de consommation. C'est la propriété collective en harmonie avec la propriété individuelle, l'égalité des droits et la proportionnalité du mérite.

Développant plus loin encore les conséquences économiques de l'organisation des syndicats professionnels, aussi succinctement que nous le permet le cadre d'une étude sommaire, nous pouvons affirmer que les intérêts généraux des divers syndicats se révèleront nécessairement comme internationaux. Administrés par des hommes qui ne tarderont pas à acquérir une autorité et une connaissance incontestées de ces matières écono-

miques, les syndicats professionnels seront tout désignés pour envoyer aux Chambres législatives les individus les plus compétents; c'est l'abolition certaine des tarifs dits protecteurs et l'établissement du libre-échange international, c'est la marche en avant de l'humanité vers une ère de paix et de prospérité. Voilà, très largement esquissé, le rôle économique des syndicats professionnels.

Quant au rôle moral, nous en avons signalé au fur et à mesure l'une ou l'autre des applications. D'une manière générale, nous avons vu que l'organisation des syndicats professionnels limitait la libre concurrence individuelle à la poursuite de la bienfacture, nous avons même dit de la perfection de production. Il est clair que le développement des esprits une fois entré dans cette voie, y rencontrera à chaque pas des trésors, en rendant nécessaire l'harmonie de toutes les facultés individuelles; l'art et la science deviendront les stimulants primordiaux de toute activité humaine.

La libre concurrence illimitée a conduit la société moderne à l'infinie division du travail, et a supprimé chez la majorité des individus les notions générales d'harmonie et d'ensemble; l'association des forces du travail rendra nécessaires à chacun ces notions générales, et élèvera graduellement le niveau de toutes les conceptions et de toutes les actions.

La constitution en personnes juridiques des syndicats professionnels permettra aux travailleurs de se marier de bonne heure, et d'élever convenablement leur famille; c'est la suppression du travail forcé de la femme dans les ateliers, en la rendant à son travail naturel du foyer domestique; c'est le relèvement de l'idée du mariage et de la famille.

En résumé, la constitution générale des syndicats du travail, leur organisation, sous forme de personnes juridiques et leur application à toutes les professions, représente la mise en pratique de la devise humanitaire: Liberté, égalité, fraternité! Elle réalise le principe démocratique et républicain: Tout pour le peuple et par le peuple, et pourra conduire graduellement et sans secousses, l'humanité entière au bien-être général. Nous pouvons entrevoir, en effet, sans être trop utopiste, dans l'application de ce principe fécond, le développement normal de la société, en politique, en philosophie comme en morale, par le relèvement si désirable de la dignité humaine par le règne de la paix, sœur des temps prospères, enfin même par une plus grande perfection de l'art, favorisée par l'aisance de tous.

Puisse cette brève étude contribuer, pour sa faible part, à l'avènement de cet avenir idéal, par la constitution immédiate, en personnes juridiques, de tous les syndicats de notre chère patrie suisse.

B.

Chronique suisse.

Exposition univereelle de 1889, à Paris. — (*Communication du Commissariat général suisse à Zurich*). — L'Assemblée fédérale ayant décidé la participation officielle de la Suisse à l'Exposition universelle qui aura lieu à Paris, en 1889, tous les intéressés sont invités à s'adresser, d'ici au 15 mars 1888, au *Commissariat général suisse à Zurich*. Il leur sera expédié la circulaire envoyée à tous les cercles intéressés pour les engager à participer à cette Exposition, le seul formulaire valable pour les demandes et les autres imprimés nécessaires. Nous ferons remarquer à cette occasion que la correspondance relative à l'Exposition jouit en Suisse de la franchise de port.

Toutes les personnes qui, à la fin de l'année dernière, ont déjà adressé une demande provisoire au *Vorort* de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, sont rendues attentives au fait qu'elles doivent néanmoins présenter au Commissariat général une demande définitive de participation, si elles ont réellement l'intention d'exposer.

Suisses à l'étranger. — Un ancien élève du Polytechnicum de Zurich, M. Ilg, a émigré en Abyssinie il y a une dizaine d'années et aujourd'hui il remplit dans ce pays les fonctions d'inspecteur des routes et des constructions et de directeur technique de la fabrique de poudre du roi Ménélik de Choa, l'un des princes soumis à la suzeraineté du négus d'Abyssinie. M. Ilg séjourne actuellement en Suisse, mais il compte retourner prochainement à Choa. Il a exprimé l'opinion que les Italiens pourraient bien s'être trompés en entreprenant une campagne contre le roi d'Abyssinie.

M. Ilg est originaire de Frauenfeld.

Taux de l'escompte. — La Banque du Commerce de Genève et la Banque de Bâle ont réduit le taux de leur escompte de 3 à 2 ½ %.

La Suisse et les reptiles bismarckiens.

Berlin, 27 janvier 1888.

Aujourd'hui la séance du Reichstag a été consacrée à l'examen du projet de loi contre les socialistes. A cette occasion les députés socialistes ont fait distribuer à leurs collègues une brochure contenant la demande adressée par les députés Bebel et Singer, au chef de police zurichois Fischer, pour être renseignés sur le résultat de l'interrogatoire des soi-disant agents de la police prussienne Haupt et Schrœder, ainsi que la réponse de M. Fischer qui leur fournit les renseignements demandés.

Le ministre de Puttkammer a déclaré, à propos de cette brochure, qu'effectivement le gouvernement prussien entretient en Suisse des agents qu'il paye pour surveiller les menées des anarchistes. Il a ajouté que cette surveillance n'a pas toujours été infructueuse et que la police prussienne lui doit en particulier d'avoir pu signaler à temps, à Saint-Pétersbourg, l'attentat projeté contre le czar au palais d'hiver de Gatschina.

M. de Puttkammer a d'autre part exprimé son étonnement de ce qu'une autorité suisse ait cru pouvoir, sur la simple demande de deux particuliers, étrangers l'un et l'autre, mais bien connus comme socialistes, fournir des renseignements sur une affaire faisant l'objet d'une enquête judiciaire et encore pendante.

« Je prierai le chancelier de l'empire, a-t-il ajouté, **de protester auprès du gouvernement fédéral suisse contre ce procédé inouï. »**

On ne doute de rien sur les bords de la Sprée!!

Nouvelles étrangères.

France. — En novembre dernier, le tribunal de première instance de Toulouse condamnait par défaut le ténor Guille à payer un dédit de 20,000 francs à M. Campos-Valdès, directeur du théâtre de San Carlo à Lisbonne, auquel le jeune artiste avait faussé compagnie pour aller donner la réplique à Adelina Patti, en Amérique.

M. Guille a fait opposition au jugement, et l'affaire est venue, contradictoirement, à l'audience d'avant-hier.

Les débats ont été quelque peu égayés par la lecture de la correspondance échangée entre le directeur et son pensionnaire.

Finalement le tribunal de Toulouse a condamné le jeune artiste à payer un dédit de 15,000 francs.

Allemagne. — On mande de Leipzig, 27 janvier:

« Une assemblée générale des actionnaires de la Société d'escompte de Leipzig, qui est en faillite par suite de malversations de ses directeurs, a décidé qu'elle intenterait une action en dommages et intérêts contre le conseil de surveillance. 142 actionnaires, porteurs de 15,537 actions, étaient présents. »

Espagne. — On mande de Madrid que le *Stemberg*, grand vapeur qui se rendait à Valence avec chargement de bois et de guano, a été la proie des flammes dans l'Atlantique. Les pertes matérielles sont considérables.

Angleterre. — D'après une correspondance de Dublin, publiée par les journaux anglais, les habitants du village irlandais de Falcarragh, dans le comté de Donegal, sont sous les armes, pour défendre leur prêtre, menacé d'arrestation par le gouvernement de l'Irlande. Deux mille hommes de Cloughanvely et de Gweedore font

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 7

LE

ROMAN D'UN FAUCHEUR

NOUVELLE RUSTIQUE

— par ERNEST ALLARD —

— Crois-tu que nous soyons aveugles? Le chagrin te consume et tu nous le déguises; tu t'ennuies peut-être dans le pays et voudrais nous quitter, t'en aller dans les villes. Ce disant, elle essuya du revers de sa main, une grosse larme. Est-ce cela? Parle!

— Moi, vous quitter, et pourquoi faire, bon Dieu? Me remettre en servage chez les autres, quand je suis libre chez nous, m'enfermer tristement entre deux haiès de maisons; ne plus voir que des murailles, lorque tout mon plaisir est dans les champs. Oh! non pas.

— Alors, explique-toi, s'écria Jacques d'une voix coléreuse, car ton silence nous est une preuve de ton ingratitude. Nous avons toujours été bons pour toi et tu nous récompenses en nous affligeant.

— Ah! je ne demanderais pas mieux que de vous ouvrir mon cœur; mais, quand je vous aurai dit ce qui s'y passe, ni vous ni moi n'en serons plus avancés.

— C'est donc mal ce que tu nous caches, dit la mère inquiète?

— Oui, aurais-tu commis quelque mauvaise action, ajouta le père.

— Quelle pensée! s'exclama le jeune homme plein de candeur remué jusqu'au fond de l'âme. Eh! bien je vais vous dire...

Jacques le pressa: — Allons, sois franc.

— C'est... Mais à quoi bon, mon père?

— C'est une jeune fille qui cause ta peine, insinua doucement Colette suspendue aux lèvres de son fils, lequel agita la tête affirmativement: J'en étais sûre, on ne trompe pas les mères. Et laquelle aimes-tu?

— Ah! voilà!

— Si elle est honnête, nous ne lui demanderons rien de plus; en travaillant bien, tu as en suffisance pour deux.

Il laissa tomber son front pâlissant dans ses mains et, d'une voix sourde: — Elle est trop riche, au contraire.

— Alors, elle n'est pas de la commune, cette richarde, s'écria Jacques. Puis, se frappant la tête: J'y suis! c'est depuis la moisson que tu as le cerveau plein de brouillard: tu aimes l'héritière de la grande ferme où nous sommes allés abattre le blé.

Médéric, abîmé dans son désespoir, garda le silence.

— Mais, malheureux! tu es fou!

Le digne jeune homme releva fièrement la tête: — Oui, je l'aime! mais je ne la désire pas.

Et, sans que ses parents, accablés par cette révélation, fissent cette fois un geste pour le retenir, il sortit de la maison.

III

Médério et Suzanne.

Jacques et Colette, après le départ de leur fils, demeurèrent un bout de temps silencieux; elle, assise au fond de l'âtre et remuant l'odorante marmite, lui, debout devant l'huis entr'ouvert et se grattant l'oreille, bien pensif, la lèvre crispée sur son fourneau à tabac qu'il laissa s'éteindre encore un coup.

Les braves gens cherchaient, dans leur tête, une bonne idée pour sortir de peine, mais il ne leur en poussait point.

— Eh bien, voyons, à ton tour ne me diras-tu rien, fit le bonhomme qui comptait sur son avisée compagne pour imaginer un remède à la situation.

— C'est à toi, répondit-elle, à nous tirer de là, n'es-tu point l'homme?

— S'il s'agissait d'une difficulté dans le travail, sans doute, ou d'un cas où le droit d'un chacun se dérobe derrière des chicanes intéressées, je m'ingénierais et saurais démêler la chose pour le mieux. C'est plus d'une fois que les voisins, dans leurs contestations, m'ont pris pour juge; car, assez généralement, on se plaît à m'accorder du bon sens et le respect de la vérité vraie. Mais, céans, nous sommes aux prises avec une maladie pour laquelle les femmes sont meilleurs vétérinaires que leurs maris.

— Tu trouves encore l'occasion de te flatter alors que tu restes coi.

— Chacun son métier: je suis trop vieux maintenant pour rien entendre à l'amour, c'est votre affaire à vous autres qui la donnez, cette fièvre.

— Ils sont donc bien riches, ces gros fermiers?

— Mais oui, à côté d'eux nous ne sommes que vermisseaux.

— Médéric est si sage, à l'ordinaire, il n'a pas son pareil dans tout le hameau pour le raisonnement. Comment cette fille a-t-elle pu l'ensorceler de telle sorte? Et toi, où donc avais-tu les yeux que tu n'en as rien vu?

— Je travaillais si durement, et puis, j'avais en si grande estime le bon esprit de notre garçon; je vais te dire: l'héritière de M. Thomas, éduquée à la ville, a la peau délicate, les manières affinées et le langage délié d'une demoiselle; avec çà, elle s'habille en campagnarde, cossue s'entend; gaie, jasant toujours à propos sans dire un mot de trop ni un de moins, accueillant les uns, renvoyant les autres en maîtresse de maison, toute jeunette qu'elle soit; recevant l'argent et payant sans se tromper nulle fois, calculant; écrivant comme un percepteur: une fée enfin! voila toute la sorcellerie.

— Elle ne voudra point de lui.

— C'est trop sûr.

(*A suivre*).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

constamment la garde autour du presbytère. La plupart sont armés de gourdins, d'autres possèdent des revolvers.

— Le vent souffle avec violence sur toute l'étendue des iles Britanniques. On signale de nombreux sinistres en mer, et dans l'intérieur des terres des dégâts importants. Il y aurait à déplorer plusieurs accidents de personnes.

Etats-Unis. — Des rapports navrants arrivent sur la situation de quelques petites villes des Etats du Nord-Ouest.

A la suite de la dernière tempête de neige, toute communication avec les autres villages sont interrompues; l'huile et le combustible sont épuisés; les habitants sont dans la plus profonde détresse.

Loterie de Nice

Tirage du 25 janv. 1888 - Liste des numéros gagnants.

Le numéro 2,654,478 a gagné 500,000 francs.
Le numéro 2,003,744 a gagné 100,000 francs.
Le numéro 4 600,545 a gagné 100,000 francs.
Le numéro 5,575,786 a gagné 100,000 francs.
Le numéro 3,537,537 a gagné 50,000 francs.
Le numéro 5,703.472 a gagné 50,000 francs.
Le numéro 1,289,006 a gagné 25,000 francs.

Les 10 numéros suivants ont gagné chacun 10,000 francs.

0,278,234, 1,438,437, 1,486,103, 3,030,173, 5,685,215.
0,646,388, 1,458,842, 1,588,276, 4,535,359, 5,714,386,

Les 10 numéros suivants ont gagné chacun 5,000 fr.

0,517,170, 0,578,075, 2,516,703, 3,671,922, 4,526,177.
0,550,567, 2,009,369, 2,677,745, 4,036,551, 5,012,151,

Les 10 numéros suivants ont gagné chacun 1,000 francs.

105,224, 335,452, 636,289, 650,267, 656,673, 965.653
1,310,918, 1,468,148, 1,488,282, 2,066,402, 2,096,040,
2,153,264, 2,156,595, 2,544,549, 2,566,551, 2,567,293,
2,583,199, 2,604,508, 2,656,448, 2,668,064, 2,669,581,
2,919,846, 2,923,658, 3,065,433, 3,065,739, 3,076,466,
3,077,252, 3,515,563, 3,520,067, 3,536,696, 3,581,014,
3,586,343, 3,686,990, 3,625,075, 3,652,163, 3,658,593,
3,690,599, 3,686,987, 4,017,515, 4,530,541, 4,542,864,
4,562,351, 4,624,703, 4,676,145, 4,854,163, 5,049,385,
5,556,234, 5,561,782, 5,629,697, 5,745.295.

On télégraphie de Marseille au *Temps* de Paris, qu'un brigadier d'équipe de la gare des voyageurs, nommé B., a gagné 100,000 fr. à la loterie de Nice.

Nouvelles des cantons.

VAUD. — On annonce que l'emprunt vaudois de 12 millions a été couvert et au-delà. Il a été souscrit 29,500 obligations de 500 fr., représentant ainsi une valeur de 14,750,000 francs. Dans le nombre, il y a 12,000 obligations anciennes qui ont été converties en nouvelles au 3 ½ o/o.

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Locle.* — Le recensement opéré au 1er janvier 1888 donne comme résultat, pour la municipalité du Locle, une population de 11,085 habitants, soit une augmentation de 82 habitants sur le recensement de 1887.

— Mercredi 25 janvier, la police a arrêté au Locle un individu âgé de 62 ans qui s'introduisait dans les maisons pour se livrer à la mendicité. Il était porteur de différents objets volés, dont il ne peut ou ne veut pas indiquer la provenance. Parmi ces objets se trouve un album de vues de Dieppe. Conduit au poste de gendarmerie, il tenta à diverses reprises de s'évader et jeta loin de lui une montre qu'il avait volée. Malgré les recherches faites immédiatement, cette montre n'a pu être retrouvée.

Les personnes qui pourraient l'avoir découverte ainsi que celles qui auraient été victimes de ce voleur, sont invitées à en aviser la préfecture du Locle.

Chronique locale.

⁂ *A propos des marques anglaises.* —Nous recevons la lettre suivante :

« La Chaux-de-Fonds, le 28 janvier 1888.

Monsieur le rédacteur de *L'Impartial*,
En ville.

Je vous prie d'accorder la publicité de votre estimable journal aux renseignements suivants reçus d'Angleterre, et intéressant au plus haut point tous nos fabricants et exportateurs pour ce pays.

En application de la loi anglaise sur les marques des marchandises, toute inscription anglaise est prohibée sur les boîtes et mouvements de montres ou sur les emballages qui les contiennent. La douane anglaise arrête dès lors les montres portant les insculpations : *Sterling Silver*, *Fine Silver*, *Gold Warrented*, etc., sur les boîtes, et les mots *Slow* et *Fast* sur les coqs ; en un mot, toute inscription quelconque en langue anglaise, même sur les cartons d'emballage.

C'est presque incroyable, écrit un correspondant anglais à une maison de notre place, mais c'est comme cela. Et il ajoute :

« Je vous prierai donc de faire mettre *Avance* » et *Retard* sur les coqs et de recommander à vo- » tre monteur de boîtes de mettre ni *Warrented* » ni *Gold* ni *Sterling Silver*, etc., etc.

» Voyez, s'il vous plaît, que les rhabillages » que vous avez à me retourner soient francs de » ces mots, je sais qu'on a coutume de mettre » *Warrented* dans le ruban autour du karat, ayez » l'obligeance de faire couvrir ce mot par de la » gravure. »

De ce qui précède, il est facile de juger avec quelle rigueur est appliqué le règlement d'exécution de la loi sur les marques de marchandises. Inutile de dire que les montres portant une insculpation anglaise quelconque ne peuvent être expédiées en Angleterre, autant que les mesures draconniennes actuelles n'auront pas été rapportées ou tempérées, du moins en ce qui concerne la marchandise fabriquée, — sans aucune intention frauduleuse que ce soit, — antérieurement à la mise en vigueur de ces nouveaux règlements. Il sera facile de se conformer aux dits réglements pour ce qui sera fabriqué maintenant après connaissance exacte des prescriptions anglaises, mais comment faire pour ce qui est actuellement terminé et porte les marques prohibées ?

Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes remerciements anticipés et distinguées salutations.

James PERRENOUD »

Note de la Réd. — Sur ce même sujet les journaux saint-gallois disent que cette mesure, exécutée avec une grande rigueur depuis le 1er janvier, a jeté dans un grand embarras les fabricants de broderies de St-Gall, qui ont en magasin un stock considérable de marchandises destinées à l'Angleterre. Des démarches seront faites prochainement pour les tirer de peine.

⁂ *Concert Wickham.* — Nous empruntons aux grands journaux de l'étranger quelques détails biographiques sur la jeune et brillante artiste qui nous est annoncée pour le 7 février.

Magde Wickham est née en 1868 ; elle est la fille unique du Dr Wickham, à Cincinnati. Sa mère distingua de bonne heure les aptitudes musicales extraordinaires de la petite Magde, et voua exclusivement sa sollicitude à les développer. Elle fit ses premières études au Conservatoire de Cincinnati, où elle obtint le premier prix avec la médaille d'or. Elle vint les continuer à Berlin, sous la direction de Joachim, et débuta en public à Brême, le 21 décembre 1884, avec un succès éclatant. Son jeu fut comparé d'emblée à celui de la célèbre Teresina Fua, mais jugé plus caractéristique et plus profond.

Nous donnerons dans quelques jours la reproduction des critiques les plus récentes.

(Communiqué.)

⁂ *Conférences publiques.* — On parle beaucoup de *progrès* à notre époque ; ce mot exerce sur tous les esprits une véritable fascination. Mais comprend-on bien sa signification ? Aujourd'hui le terme de progrès a perdu son sens primitif, et plus que jamais, il y a lieu de régler et de définir l'idée qu'il représente. C'est ce que M. le pasteur Quartier-la-Tente se propose de faire dans la conférence de mardi prochain, sous le titre de : *Une vérité bonne à redire.*

(Communiqué.)

⁂ *La neige.* — Il est tombé ces jours passés, et surtout la nuit dernière, une grande quantité de neige qui forme dans nos rues des façons de remparts, qui n'ont rien de bien attrayant. Concernant le service des trains et diligences, voici les résultats pour la journée d'aujourd'hui samedi :

Premier train de France parti d'ici à 4 heures, arrivé à Morteau à 5 h. 30 ; reparti de Morteau à 11 h. seulement, au lieu de 8 h. et arrivé à la Chaux-de-Fonds à 2 h. après midi, amenant le courrier de France qui a manqué ce matin. Ligne encore passable entre le Locle et Morteau, mais difficilement praticable entre Morteau et Besançon ; amas de neige à Gilliez et à l'Hôpital-du-Grosbois.

Le train de France, via Pontarlier, a également été arrêté, ce matin, au Haut de la Tour, entre Verrières et Boveresse.

Trains de Sonceboz de 9 h. et midi arrivés chacun avec 1 heure de retard.

Diligence pour Saignelégier, partie à 5 heures, passait aux Bois à midi seulement ; a rencontré de fortes menées à la Cibourg ; celle Saignelégier-Chaux-de-Fonds n'a pu partir de Saignelégier qu'à 10 heures du matin au lieu de 5 h. matin et est arrivée ici à 2 h. 30 après midi au lieu de 8 h. matin.

Voitures des Planchettes et de Ste-Croix arrivées avec une heure de retard. — Courrier de Maîche pas arrivé aujourd'hui ; n'est probablement pas parti.

Au Val-de-Ruz la couche de neige s'est épaissie depuis hier d'au moins 50 centimètres.

Dans les rues de Neuchâtel il y en a un bon demi-pied et le triangle a dû faire son service.

⁂ *Caisse d'épargne scolaire.* — Versements du 23 janvier :

368 anciens déposants	pour	Fr.	1396»—
24 nouveaux »	»	»	188»—
	Total	Fr.	1584»—

remis au correspondant de la Caisse d'épargne.

La Chaux-de-Fonds, le 28 janvier 1888.

Ed. CLERC.

Dernier courrier.

Berne, 28 janvier. — Ce n'est que dans quelques jours que le Conseil fédéral se prononcera dans la question de la place d'armes de la IIme division.

Rome, 28 janvier. — La Chambre italiene a approuvé par 135 voix contre 90 le projet d'augmentation des droits d'entrée sur les sucres et la glucose.

Le Caire, 28 janvier. — Des espions arrivés de Souakim signalent une vive activité des derviches autour de Sarras. Selon toutes les apparences, ils préparent une action décisive contre les Anglais.

Londres, 28 janvier. — Le député Patrick O'Brien a été condamné à quatre mois de prison pour discours séditeux, et le journaliste Hayden à trois mois.

Paris, 28 janvier. — Une dépêche de Lisbonne confirme la nouvelle que le *Suez* a été coulé par le navire allemand *Dithmarscner* ; il y a eu dix noyés.

Constantinople, 28 janvier. — Les autorités turques ont découvert à Andrinople une vaste conspiration bulgare.

Un grand nombre de conjurés sont arrêtés.

Paris, 28 janvier. — Plusieurs grands journaux attaquent avec violence le procureur-général Bouchez et le directeur de la Sûreté, Levaillant (ancien préfet du Doubs), comme ayant joué un rôle important dans la substitution de lettres compromettantes faisant partie du dossier Wilson.

Passe-temps du dimanche.

N° 317. — ACROSTICHES

Bon gré, mal gré, vous me suivrez, madame.
Il en est peu parmi les candidats.
Où le marin se moque de la lame.
Plat estimé de tous les délicats.
Un petit mot qu'à Rome on a vu naître.
Enfin tissu peu fait pour le commun.
Sur les côtés maintenant vont paraître,
Deux sentiments dont il faut choisir l'un.

Prime : Un calendrier pour 1888.

N° 316. — CHARADE-FANTAISISTE

SOLUTION.

SOLECISME

(SOLE HAIE SIX ME)

Solutions justes :

Lord Loger (Renan). — Un bipède. — J. B. — J. B.-B. (Renan). — A. C. S. — Marquis de Champagnole. — Jeanne Géwé. — Mika (Boudevilliers). — Paul. — Brindejonc. — Un débutant modeste (Neuchâtel).

La prime est échue par le tirage au sort à : « A. C. S. »

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée :

1° Que M. le pasteur Crozat est président du Collège des anciens pour l'année 1888 ; 529-3

2° Que les catéchumènes qui désirent faire leur première communion à Pâques, doivent, dès maintenant, se faire inscrire auprès de M. le pasteur Doutrebande.

SANS-SOUCIS

(ANCIENNE SECTION)

VI^me^ ANNIVERSAIRE

Le **samedi 28 janvier,** à 9 heures du soir, à l'**Hôtel de la Gare,** groupement des anciens sociétaires autour des **Emblèmes originaux** de 1882, date de la fondation de « LA JOVIALE » et des « SANS-SOUCIS ».

Réunion chaque jeudi et samedi, au local.

Statuts de l'Ancienne Section. — Article additionnel : *Toute polémique avec la Section dissidente est formellement interdite.*

La fondation de **la Joviale,** mère des **Sans-Soucis.** 687-1

ÉPICERIE - BOULANGERIE

Parc 11. CH.-F. REDARD **Parc 11.**

Prochainement, **mise en bouteilles** d'un premier choix **VIN BLANC** « NEUCHATEL 1887 ». — S'inscrire à l'avance.

Conserves Amieux. Liqueurs diverses.

Vins rouges de table, depuis **50** à **70 c.** le litre. 652-4

Un billard

usagé est à vendre à très bon compte avec tous ses accessoires, pour cause de changement de local. — S'adresser à la tenancière du Cercle des Envers, au **Locle.**

(H-11-CH.) 362-1

Mise au concours

La **Société de tir des Armes-Réunies** met au concours les travaux d'aménagement du sous-sol de son nouveau Stand du Petit-Château. Les entrepreneurs peuvent prendre connaissances du plan et du cahier des charges, chez M. Jacob Streiff, rue de l'Hôtel-de-Ville, et il devront adresser leurs soumissions sous pli cacheté, au président de la Société, M. A. Quartier, notaire, d'**ici à fin courant.**

560-1

AVIS

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les négociants en horlogerie qu'il a formé un dépôt des produits de sa fabrication chez

M. J.-G. STORRER, courtier,
34, rue de l'Envers 34, Chaux-de-Fonds.

Spécialité : **16 Lig., genre italien.**

Constant HOURIET-GINDRAT,
718 à TRAMELAN.

Pochettes en **toile**
pour emballages de montres.

Prix de fabrique.

Au magasin de Fournitures d'horlogerie

Henry Sandoz.

11334

AVIS

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaisssance de MM. les fabricants et négociants en horlogerie que, dès ce jour, il fera pour son propre compte **l'achat, la vente** et **le courtage,** commission, représentation, etc.

J.-G. STORRER,
580 *Envers 34, au 1^er^ étage.*

Avis. On pourra se procurer dès ce jour à la boulangerie et pâtisserie **Ch. PFEIFFER, rue du Puits n° 4,** des **cornets à la crème** vanillée et **desserts,** ainsi que du bon **pain de ménage à 13 cent.** le demi-kilo.

Se recommande 719

Dès aujourd'hui, on trouvera à la

CUISINE ALIMENTAIRE
27, RUE DU PUITS 27,

Diners à **40** cent. sans vin et **60** cent. avec vin. — Tous les jours, **CANTINE à emporter.** 724

Service des Eaux.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Messieurs les propriétaires qui ont l'intention de s'abonner aux eaux dès le printemps prochain, sont invités à se faire inscrire à la Direction des Travaux publics jusqu'au 10 février au plus tard, afin que les commandes de colliers et autres fournitures puissent être faites en temps utile.

Les propriétaires sont en outre invités à refuser aux installateurs la pose de tuyaux de plus de 18 milim., soit 3/4 pouces anglais de diamètre. Pour éviter des dépenses inutiles, la Municipalité ne fera plus d'embranchements d'un diamètre supérieur, sauf dans des cas extraordinaires.

732-3 CONSEIL MUNICIPAL

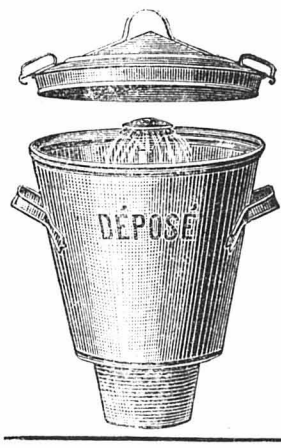

FABRIQUE DE COULEUSES
Louis VADI, a Cernier
(H-98-J) (NEUCHATEL) 11201-18

COULEUSES en ZINC

avec fond de cuivre étamé dans l'intérieur, se plaçant sur tous les fourneaux.

Solidité incontestée.

Paiement **TROIS FRANCS par mois,** quelle que soit la grandeur. **10 o/o** au comptant.

Foyers pour Couleuses.

Prix-courant franco à disposition.

A LA CORDONNERIE POPULAIRE
7, Rue Fritz Courvoisier 7.

Grand et beau choix très varié de **SOULIERS** et **PANTOUFLES de bal** pour dames, depuis **5 fr.** la paire. — **BOTTINES** et **SOULIERS** de messieurs, *spécialement pour la danse.* — ***Lacets*** et ***Rubans*** en soie, ***Nœuds, Rosaces,*** etc.

On mordore à neuf.

J. BAUR,
361-1 7, RUE FRITZ COURVOISIER 7.

- Téléphone - **Verre à vitres** 528-10 - Téléphone -

GROS Posage à domicile. Prix avantageux. DÉTAIL

Jean Strubin, sous l'hôtel de l'AIGLE

Une nouvelle découverte !!!

Machine à vapeur pour **laver le linge**

supérieure à tous les systèmes connus jusqu'à ce jour.

75 0/0 d'économie de temps et d'argent !

Vente au comptant ou à crédit par versements de **5 francs par mois.**

Mesdames les ménagères sont avisées que je suis possesseur d'une **nouvelle MACHINE à laver le linge,** machine unique en son genre, produisant des résultats incroyables. — Toutes les personnes désirant visiter la machine ou l'essayer, peuvent s'adresser au soussigné, qui se rendra à domicile,

Charles CALAME, représentant et seul dépositaire,
659-1 **39 Rue du Parc 39, Chaux-de-Fonds.**

COMBUSTIBLES
Gros & Détail

de première qualité, rendu à domicile avec poids garanti. — ***Anthracite belge, Briquettes, Coke cassé, Houille*** en morceaux.— Spécialité de ***Charbon-Natron*** cassé en morceaux, *supérieur à toute autre provenance,* sans aucune poussière, se consume entièrement, sans odeur, ni fumée. Se vend en paquet de 1 kilo et de 10 kilos, à **30 cent.** le kilo.

G. Schuler,

5, RUE DU GRENIER 5.

PÉTROLE par 20 litres, franco à domicile. 481-3

VENTE D'UN BIENFONDS
au Seignat.

L'hoirie de feu Jean MEIER expose en vente aux enchères publiques le bienfonds qu'elle possède situé au Seignat, Municipalité et district de la Chaux-de-Fonds, consistant en une maison de ferme portant le n° 13 du Bas-Monsieur, jardin, pré, pâturage et forêts, d'une superficie de 101,709 m², le tout formant l'article 248 plan folio 175, n^os^ 6, 7 et 8 du Cadastre du territoire de la Chaux-de-Fonds.

La propriété suffit à la garde de cinq pièces de bétail **et offrirait, par l'exploitation du bois qui peut être faite, une valeur immédiatement réalisable.**

La vente aura lieu en une seule passation publique, tenue à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **lundi 6 février 1888,** dès les 2 heures après midi, sous mise à prix préalable.

Les enchères seront mises aux cinq minutes immédiatement après la lecture des conditions.

Le cahier des charges est déposé en l'Etude du soussigné, rue Léopold Robert 4, à la Chaux-de-Fonds, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

Par Commission :
617-2 **A. BERSOT, notaire.**

MODÈLES pour découpages

Reçu un joli choix tout nouveau de **Modèles à découper,** chez

M. Numa ROBERT,
14, Rue de la Serre 14. 628-1

Echange. Une famille de Schopfheim (Bade), désire placer sa fille en échange d'un garçon ou d'une jeune fille qui aurait l'occasion d'apprendre bien l'allemand. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 813-2

En cours de publication :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRE
des Mots et des Choses

par MM. LARIVE et FLEURY.

Orné de 3000 gravures et de 130 cartes tirées en deux teintes.

On peut souscrire au prix à forfait de **60 francs** (quel que soit le nombre de livraisons), payables en deux traites de 5 francs et en cinq traites de 10 francs de deux en deux mois.—Envoi de spécimens et bulletins sur demande. 8084-101*

Librairie G. Chamerot, rue des Saints-Pères 19, PARIS.

A louer pour le 23 Avril

tout le **REZ-DE-CHAUSSÉE** d'une maison d'ordre comprenant 4 chambres, dont deux utilisées actuellement comme **magasin,** plus deux cuisines avec dépendances. Situation au centre du village, à proximité de la place du Marché.

S'adresser en l'étude du notaire **Ch. Barbier,** rue de la Paix 19. 809-2

Bonne occasion.

A vendre à très bas prix une forte machine à percer les cadrans, fixer et finir les chapeaux, etc., pouvant être utilisée pour pointiller nickelage, plus un petit tour aux débris usagé. — S'adresser à M. Charles Calame, représentant de commerce, rue du Parc 39. 575

M^LLE^ S. MARGUERAT
36, rue de la Demoiselle 36, 576
CHAUX-DE-FONDS

Sortant des meilleurs ateliers de **CONFECTIONS** et venant s'établir dans la localité, se recommande aux dames pour tout les travaux concernant sa partie. — **Ouvrage très soigné. Prix modérés.**

CUISINE ALIMENTAIRE

RATION à **60 c.** avec vin, de midi à 2 h.

RUE DE LA SERRE 8, au 1^er^ étage. 581

EMPRUNT

On offre à prêter, pour le 15 mars 1888 et contre bonnes garanties hypothécaires, une somme de

15,000 francs.

S'adresser au bureau de MM. G. LEUBA, avocat, et Ch.-E. GALLANDRE, notaire, à la Chaux-de-Fonds. 703-2

Municipalité de la Chaux-de-Fonds

DÉBIT de SEL

Le public est prévenu que le deuxième débit de sel est installé dès maintenant chez M. Jules FROIDEVAUX, **rue du Parc n° 66.**

860-3 **Conseil Municipal.**

C. RICHARD

CONFISERIE-PATISSERIE

5, rue du Premier Mars 5.

PAINS de Berlin. 857-1
BAVAROIS à la noisette, dep. 90 c.
GATEAUX aux amandes (Polonais).

Succursale :

A LA BRIOCHE DE PARIS
35, rue D. JeanRichard 35.

Avis aux Fabricants de Cadrans.

A vendre un bel outil à faire les guichets pour montres sans aiguilles et quantièmes découpés. Prix : 250 fr. — Ecrire jusqu'au 10 février, sous initiales **Y. Z. 50,** au bureau de l'IMPARTIAL. 854-2

Cours public d'horlogerie.

Le Cours public d'horlogerie aura lieu le mercredi de chaque semaine, à partir du 8 février, à 8 heures du soir, au Collège primaire, salle des apprentis n° 2.

Les personnes qui désirent les suivre sont priées de bien vouloir se faire inscrire à la direction de l'Ecole d'horlogerie, rue du Progrès 38. 736-2

Chaux-de-Fonds, le 24 janvier 1888.

ROBES & CONFECTIONS

Mme MEYER-FIEROBE, tailleuse,

12, RUE DU GRENIER 12,

se recommande vivement à sa bonne clientèle et aux dames en général.

Espérant par un travail très soigné et des prix modérés satisfaire les dames qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 792-2

A louer pour St-Georges 1888

un beau **LOGEMENT** exposé au soleil levant, composé de 2 chambres, 2 cabinets, un balcon fermé et une cuisine avec eau. Dépendances et jardin. 741-1

S'adresser pour visiter le logement, à M. Jobin, rue du Parc 77, au 2me étage, et pour les conditions à M. J.-Ed. Humbert-Prince, notaire, rue Fritz Courvoisier 21.

Le grand magasin de

PLUMES pour LITS

de **Harry UNNA,** à **Altona** (Allemagne)

envoie **franco** de port et contre remboursement (pas moins de 10 livres) de bonnes et neuves 450-25

PLUMES pour lits, à 75 c. la livre.
Qualité extra-bonne, à 1 fr. 50 id.
Qualité demi-duvet, à 2 fr. id.
Qualité tout duvet, à 3 fr. id.

Emballage au prix coûtant.
Ce qui ne convient pas est échangé.
Par 50 livres, 5 % de rabais.

Saint-Georges 1888.

A louer, rue de la Ronde 15, un petit appartement composé d'une chambre et d'un cabinet avec cuisine. Dépendances et jardin. Prix, 400 francs.

S'adresser à M. J.-Ed. Humbert-Prince, notaire, rue Fritz Courvoisier 21. 742-2

CONFISERIE - PATISSERIE

C. Richard

5, RUE DU PREMIER MARS 5

CARAMELS anglais fondants (seul dépositaire)
FONDANTS chocolat à 2 fr. 80 le demi-kilo. 739-2

Apprenti comptable.

Un jeune homme ayant reçu une bonne instruction pourrait entrer de suite comme apprenti comptable, chez MM. Cornu et Co, place d'Armes 12. Rétribution immédiate. 731-1

Elles sont là ! — ?...

Les **POUSSETTES** pour enfants !!!

Toutes de fabrication suisse et en trente modèles tous plus **beaux** les uns que les autres. — En vente au

Grand Bazar du « Panier Fleuri ».

N.-B. — D'après contrat passé, la vente des meilleurs numéros nous est exclusivement réservée. 631-1

Marque de fabrique.

GRAND SUCCÈS du jour.

Nouvelle découverte hygiénique, garantie sans nitrate d'argent.

L'EAU DE MÉDÉE

à base de glicérine, a été reconnue comme *unique* par un grand nombre de médecins. Elle rend aux cheveux blancs leur nuance primitive, les fortifie, nettoye la tête et enlève les pellicules.

Prix du flacon : 1/4 de litre, **5 fr.;** 1/8 de litre, **3 fr.**

Laurent, inventeur, seul propriétaire.

77, RUE DE RIVOLI **PARIS** RUE DE RIVOLI 77.

Dépôt de gros pour la Suisse : **D. MÆDER, 8, Kohlenberggasse 8, à BALE.**

Se vend à **Chaux-de-Fonds,** chez M. **Emile PIROUÉ,** coiffeur, Place Neuve 12, et chez M. **Salomon WEILL,** coiffeur, **rue Léopold Robert 12.** 10257-42

DIPLOMES D'HONNEUR
à toutes les
EXPOSITIONS

Paris, Vienne
Amsterdam
Anvers
etc.

CHOCOLAT MENIER

Demandez chez tous les Épiciers et Confiseurs

Prix : le 1/2 kilo 1fr.40

Se trouve à la **Chaux-de-Fonds** chez :
MM. Mathias RUCH, confiseur, rue de l'Hôtel-de Ville 5.
Louis SAGNE, confiserie, au Casino, rue Léopold Robert.
G. SCHULER, épicerie, rue du Grenier 5
Elise SCHWEIZER, Comestibles, rue Neuve 5.
VERPILLOD - ZBINDEN, épicerie, rue Léopold Robert 41.
Ernest VILLARS, épicerie, rue Léopold Robert 7.
A. WINTERFELD, épicerie, rue Léopold Robert 59. 43-5

On demande

pour entrer dans une fabrique de remontoirs **comme directeur,** une personne de toute moralité et connaissant à fond la fabrication. — Adresser les offres avec références poste restante Chaux-de-Fonds, sous initiales **A. L. P.** 841-3

Pour Modistes !!

A remettre dans une des grandes localités des Montagnes neuchâteloises un **magasin de MODES,** bien achalandé et situé au centre des affaires. Bénéfices assurés. Peu de reprise et facilités de paiement. 616-2

S'adresser, sous chiffres **H. 12 N.,** à MM. HAASENSTEIN et VOGLER, **Neuchâtel.**

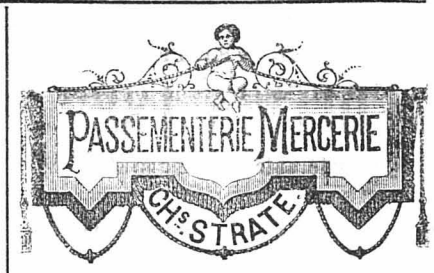

Vente et Fabrication
DE
PASSEMENTERIE & GARNITURES
en tous genres.

Ruches, Rubans, Dentelles, etc.

Prix très avantageux.

Se recommande,
547-1 C. STRATE

Spécialistes distingués et **autorités médicales** recommandent le

Savon centrifugé au Soufre goudronné

préparé par **G. HEINE, Charlottenbourg,** épuré par la force centrifuge et exempt de sels alcalins libres, comme le moins irritant, le meilleur et le plus efficace de tous les savons.

Dartres, Parasites de la peau, Engelures, etc., ainsi que les infections cutanées les plus invétérées guérissent infailliblement par l'usage de ce savon, qui exerce sur la peau inflammée une *puissante action lénitive,* grâce surtout à sa riche contenance de corps gras. Ce savon rend la peau veloutée, douce et souple. — *Se vend à la Chaux-de-Fonds dans toutes les pharmacies et drogueries,* à **70 c.** la pièce. 11257-6

PIANO. A vendre à un prix très avantageux un excellent piano (Sprecher et fils, à Zurich), à cordes croisées, extérieur ébène riche, instrument de premier choix, à peu près neuf et entièrement bien conservé. 533-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mme GRADEN
TAILLEUSE
Confections
pour dames et enfants.

RUE DU PARC 18
au 3me étage.

OUVRAGE SOIGNÉ

Prix modiques.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION

pour la Chaux-de-Fonds.

DÉNONCIATION

du remboursement intégral de l'Emprunt 4 1/2 % du 1er janvier 1878.

En vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires de ce jour, tous les titres de cet Emprunt seront remboursés par **500 francs** en capital le 30 juin 1888, à la Caisse de la Société, rue Fritz Courvoisier 9, avec le coupon 21, échu à cette date.

Ces titres cesseront de porter intérêts dès le 30 juin 1888 et ils devront être accompagnés des coupons non échus. 794-3

Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1888.

Le Conseil d'Administration.

Boucherie Sociale.

Les clients de la Boucherie Sociale sont prévenus que la *répartition des bénéfices* aux clients sera payée au local, rue de la Ronde, du **lundi 6** au **mercredi 29 février 1888,** chaque jour ouvrable, de **1 à 3** heures de l'après-midi, sur présentation du carnet. Les répartitions non réclamées dans le délai ci-dessus, seront acquises de droit à la Société et versées au fonds de réserve.

Le payement des intérêts aux actionnaires s'effectuera simultanément et au même lieu, contre remise du coupon n° 7, par **2 fr. 50** le coupon.

Chaux-de-Fonds, le 28 Janvier 1888.

825-3 ***Le Comité.***

A LA NOUVELLE

Boucherie & charcuterie de l'Arsenal

Rue Léopold Robert 19 A

Viande de **Bœuf,** 1re qual., **60** c. le 1/2 k.
» **Veau,** » **60** c. »
Saucisses à rôtir, **90** c. le demi-kilo.
Saucisses à la viande, 1 fr. »
Saucisses au foie, **60** c. »

Tous les jours,
BOUDINS frais, à **50 c.** le demi-kilo.
PORC frais, à **85 c.** le demi-kilo. 843-3

EMPRUNT. On demande à emprunter contre de bonnes garanties un capital de 849-3

3 à 5000 francs.

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

AVIS

à MM. les entrepreneurs et ferblantiers, etc., etc.

Les meilleurs préservatifs des conduites d'eau contre le gel et contre l'humidité sont la 826-20

Laine de scories
et le
Tapis isolateur.

Vente en gros chez

LAMBERCIER & CO, GENÈVE

Prospectus et échantillons franco sur demande.

On demande un fabricant qui se chargerait de **terminer des montres 13 lignes or,** en lui remettant les boîtes et les mouvements. 604-2

Adresser les offres, sous initiales **P. L. 95,** Poste restante, Chaux-de-Fonds.

Pour Nickeleurs !!!

A vendre un **tour lapidaire** avec roue et renvoi double, assorti de deux lapidaires en fer, deux meules en ardoises et deux dits en émeri. Le tout non usagé. 840-4

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fonds à placer

contre hypothèque de premier rang, à des conditions avantageuses.

S'adresser par écrit, sous initiales **A. B. B. 15,** au bureau de l'IMPARTIAL. 738-5

A louer à Colombier

1° **Pour St-Georges,** un logement de 4 pièces, cuisine, chambre-haute, galetas, cave avec portion de jardin. Lessiverie dans la maison.

2° **Pour St-Jean,** un logement de 2 pièces, cuisine, galetas, cave et petit jardin. Lessiverie dans la maison. 806-3

Pour tous renseignements et traiter s'adresser au notaire Jacot, à Colombier.

Brasserie ROBERT

Dimanche 29 Janvier
à 8 *h. du soir*

CONCERT

DONNÉ PAR 869-1

A. DEMAY, comique excentrique,
avec le bienveillant concours de
quelques amateurs de la localité.

Excellente Bière de Munich
(PSCHORR)

Société Fédérale de Gymnastique
L'ABEILLE

VII^e Anniversaire de la fondation

Samedi 18 Février 1888
GRANDE
Soirée familière
à Bel-Air.

Tous les sociétaires sont cordialement invités à y participer, une liste de souscription est déposée au local.

Les répétitions du quadrille ont lieu chaque mardi et jeudi, aux Armes-Réunies. 872-3

Bonne d'enfants.

On demande, pour entrer immédiatement ou pour le 12 février prochain, une jeune fille qui pourrait aussi aider au ménage. Bons certificats exigés. — S'adr. entre 1 et 2 heures, rue Léopold Robert n° 42, au 2^me^ étage. 871-3

REPASSEUSE en LINGE

M^lle^ E. Calame, rue de la Demoiselle 68, se recommande à toutes les dames de la localité qui voudront bien l'honorer de leur confiance.— Ouvrage consciencieux, **prompt** et **soigné**. 870-6

Nourriture d'oiseaux.

	le kilo	
Alpiste (ou pain de canaris)	fr. —»60	Par plus grandes quantités, réduction de prix.
Chanvre criblé	» —»50	
Grus d'avoine	» —»60	
Graine de Chardon	» 3»50	
Lin, graine	» —»60	
Millet blanc	» —»60	
» jaune	» —»50	
» en épis	» 1»50	
Navette du Haarz	» —»60	
Pavot bleu	» 1» —	
» blanc	» 1»20	
Salade, graine	» 3»50	
Tournesol	» 1»20	
Œufs de fourmis	» 6»—	
Mélange pour canaris, etc.	» —»60	
» pour perroquets	» —»80	
» pour bec fin	» 3»50	
Sable pour les cages	» —»10	

Le tout de la dernière récolte et très épurée. Se recommande

GUSTAVE HOCH,
8, PLACE NEUVE 8. 11613-1

A vendre

au-dessous des prix de facture : Six chaises en jonc, un lavabo, un secrétaire, un canapé, deux chaises rembourrées, une chaise percée, une grande glace, deux lits en fer, deux bois de lit, une berce, six potagers neufs avec leurs accessoires, trois tables de nuit. 327-2

Pour cause de changement de commerce,

GRANDE LIQUIDATION

d'**ÉTOFFES** à des prix défiant toute concurrence et consistant en : Toile de coton à 40 c. le mètre. Toile de Limoges, à 70 c. Cotonne pour tabliers, grande largeur. Toile fil pour draps, à 1 fr. 20. Damas, pure laine. Toile de coton, double largeur. Toile blanche pour chemises. Mouchoirs en fil. Cotonne pour blouses. Draperie nouveauté pour habillements complets. Peluche. Flanelle pour chemises. Blouses. Spencers. Toile essuie-mains, Camisoles et Caleçons tricotés. — Chez

J. Weill-Bloch, Ronde 24

PENSION. On prendrait encore quelqu^es^ bons **PENSIONNAIRES**. — S'adresser chez M. CHOPARD, **rue de la Serre 20.** 11682-14

G. SCHULER

5, rue Grenier 5,

a l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir de l'**Amérique centrale** et de **Java** un grand envoi de

CAFÉS VERTS

de tout premier choix, d'**un arôme exquis,** et malgré la hausse, il les offre **au prix réduit** de

1 fr. 40 la livre

Se recommande. 453-3

ANNUAIRE
du
COMMERCE SUISSE

Chapalay & Mottier
GENÈVE

250,000 Adresses
de la Suisse

EN VENTE
ÉDITION 1888
considérablement augmentée.

A vendre ou à louer

pour St-Georges 1888 une **PROPRIÉTÉ** située à 40 minutes du village de la Chaux-de-Fonds et pouvant suffire à l'entretien de 9 à 10 vaches. — Pour traiter, les amateurs sont priés de s'adresser à M. J. Schœnholzer, rue Fritz Courvoisier 29, à la Chaux-de-Fonds. 690-5

De tous les Thés dépuratifs connus, le

Thé Burmann

purgatif, rafraîchissant, antiglaireux, est le plus estimé, pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, acretés du sang, jaunisse, hémorrhoïdes, etc., etc. (H-5331-J)

La faveur dont il jouit a fait naître une foule d'imitations; exigez donc dans chaque pharmacie le véritable

THÉ BURMANN
à 1 franc la boîte

n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins comme les pilules purgatives. 9963 5

Caisses à vendre.

S'adresser au BAZAR NATIONAL. 609

A LA
Papeterie A. Courvoisier
2, RUE DU MARCHÉ 2,
encore quelques
CALENDRIERS de bureaux
et
ÉPHÉMÉRIDES

PLUMES alluminium	PLUMES fédérales
PLUMES SŒNNECKEN	PLUMES BUNZEL
Plumes Mallat	Plumes à la rose
Porte-Mines, etc.	Porte-Crayons
Mines, etc.	Crayons chinois
CRAYONS p. charpentiers	Crayons Faber fins et ord.
CRAYONS-Encre.	MÈTRES incassables

LIBRAIRIE
PAPÉTERIE
COURVOISIER
rue du Marché 2

MATÉ

Importation directe
DE
L. JEANNERET
Neuchâtel.

« Le **MATÉ** possède la propriété de doubler l'activité vitale qui se traduit par la facilité du travail intellectuel, l'élasticité et la souplesse physique et la sensation de force et de bien-être attachée aux organismes sains et habitués à bien fonctionner. » (D^r^ DOUBLET, à Paris.)

En vente à CHAUX-DE-FONDS, chez M^lle^ **Marie JEANNERET, rue de la Promenade 10,** ainsi que dans les principales **Epiceries** et **Pharmacies.**— Prix : **60 c.** le paquet et **5 fr.** le kilo. 10751-17

BRINDILLES à 4 fr. le kilo.

Le meilleur remède reconnu très efficace pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger,

cors aux pieds
cals, durillons, verrues.

est, selon de nombreuses attestations,

l'Acétine

du pharmacien **Wankmiller,** à **Weilheim.** — Prix de la boîte, **1** fr. **50.**

Dépôts pharmacies : **Chaux-de-Fonds,** BECH et A. GAGNEBIN ; **Cernier,** JEBENS ; **Fleurier,** BURNOND ; **Locle,** BURMANN ; **Neuchâtel,** DARDEL. (H-81842-) 8515-8

Commis. Un jeune homme ayant fait un bon apprentissage dans une maison de banque de la localité, cherche à se placer tout de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 877-3

Une jeune fille bien recommandée, parlant le français et l'allemand, sachant faire le ménage et un peu de cuisine, désire se placer comme bonne dans un petit ménage.— S'adresser chez M. Savigny, rue Léopold Robert 47. 868-3

Apprenti. On demande une place pour un apprenti monteur de boîtes qui serait entretenu chez ses parents. S'adresser rue du Doubs 29. 876-3

Une jeune fille allemande de toute moralité, connaissant tous les travaux d'un ménage, cherche une place pour le 1^er^ février. — S'adresser chez M^me^ Nicolet-Calame, rue du Parc 43. 838-3

Une jeune fille demande une place dans un magasin. 821-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme de toute moralité demande à entrer de suite chez un horloger pour apprendre **une petite partie de la montre.** — S'adresser pour tous renseignements, à M. Jules Hänggi, rue de l'Industrie 16. 797-2

Un jeune homme ayant déjà fait les échappements cylindre et les repassages, désire se placer de suite chez un bon remonteur qui lui apprendrait à démonter et remonter, et où il serait nourri et logé. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 812-2

Tailleuse. Une bonne tailleuse se recommande pour de l'ouvrage en journée ou à la maison. — S'adresser rue du Progrès 67, au 3^me^ étage. 769 2

Un bon démonteur -**remonteur** demande de l'ouvrage à la maison, ainsi que des **achevages.** 770-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle forte et robuste se recommande pour des journées pour laver et écurer.—S'adresser rue du Puits 20, au 2^me^ étage. 774-2

Cuisinière. Une bonne cuisinière d'une trentaine d'années demande à se placer.— S'adresser à M^me^ Schenk-Regensburger, rue des Granges 8. 775-2

Un remonteur fidèle, ayant l'habitude de tous les genres et grandeurs, sachant aussi achever, demande une place pour de suite dans un comptoir de la localité. 776-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fille. Une brave fille qui sait faire tous les travaux du ménage cherche une place dans une bonne famille.— S'adr. chez M^me^ Wyder, rue de l'Industrie 22. 777-2

Un jeune homme de confiance, âgé de 22 ans, désire trouver au plus vite une place de **commissionnaire,** garçon de magasin ou autre emploi, si possible chez des personnes qui lui donneraient chambre et pension.
A la même adresse, **à vendre** un grand fauteuil antique, à crémaillère, complètement remis à neuf, recouvert en cuir, plus un grand **lit de fer** pour enfants. 789-2
S'adresser boulevard de la Fontaine 6.

On cherche à placer un jeune homme de 16 à 17 ans, d'une famille honorable, comme apprenti dans un commerce de détail, de préférence dans un magasin de fer.
Adresser les offres, sous les initiales **H. B.,** au bureau de l'IMPARTIAL. 747-1

Une personne d'un certain âge cherche à faire des **journées** pour la **couture** ou pour s'aider aux travaux du ménage. — S'adresser chez Mme Bregnard, rue Jaquet-Droz 8. 757-1

Une personne d'âge mûr sachant bien cuire et connaissant tous les travaux du ménage demande une place de suite. — S'adresser rue des Granges 9, au 1^er^ étage, à droite. 760-1

Une bonne finisseuse de boîtes or est demandée pour faire des heures le soir. — S'adresser rue du Puits 16, au deuxième étage. 875-3

Graveur. On demande un ouvrier graveur sachant tracer. — S'adr. rue de l'Industrie 7, au rez-de-chaussée. 825-3

Horloger. On demande pour le 1^er^ mars prochain un bon horloger connaissant bien l'achevage et le décottage. — Adresser les offres **Case 261,** Chaux-de Fonds. 816-3

Remonteur. On demande pour entrer de suite un bon remonteur.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 839-3

Servante. Une bonne domestique pourrait entrer de suite.— S'adr. rue de la Demoiselle 56, au rez-de-chaussée. 841-3

Fille. On demande de suite une bonne fille pour s'aider aux travaux du ménage. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 846-3

Sertisseur. On demande un bon sertisseur pour moyennes. Ouvrage suivi. Capacités exigées. — S'adres. à M. A. Veuve-Droz, rue des Marronniers, Saint-Imier. 795-2

Débris. On demande de suite une personne de toute moralité pour faire les débris. — S'adresser à Mme Zurbuchen, rue du Puits 19, au 1er étage. 796-2

Peintre. On demande de suite un ouvrier ou ouvrière peintre en cadrans. — S'adresser chez M. Gottlieb Siegenthaler, aux Breuleux. 801-2

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de cuvettes et une **apprentie**. 802-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un bon finisseur à l'atelier Camille Jeanneret, rue de la Demoiselle 41, au 3me étage. 811-2

Servante. On demande au plus vite, dans un ménage d'ordre et sans enfants, une servante de toute moralité, parlant français et connaissant bien son service. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 23, au rez-de-chaussée, à gauche. 749-2

Tailleuse. On demande pour l'Amérique du Nord une bonne tailleuse connaissant à fond son métier. Bon gage assuré. 763-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mécanicien. On demande un bon ouvrier mécanicien.— S'adr. à l'atelier Alcide Demagistri, rue du Rocher 15. 786-2

Décotteur. On demande un bon décotteur-acheveur. Entrée immédiate. — S'adresser chez M. C. Stadler, rue du Progrès 4. 787-2

Journalière. On demande une femme de journée forte et active pouvant donner tous les lundis. — S'adr. avec de bonnes références aux Arbres, le soir après 7 heures. 788-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie polisseuse de boîtes or. — S'adr. chez M. Emile Magnenat, Envers 12. 729-1

Commissionnaire. On demande de suite un jeune homme libéré des écoles, pour faire des commissions et quelques travaux d'atelier.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 730-1

Peintres. On demande de suite, pour travailler dans un atelier, deux ouvrières peintres en romaines, faisant partie de la Fédération. — S'adresser rue des Fleurs 5, au 3me étage. 748-1

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon ou une jeune fille pour faire les commissions. — S'adresser rue de l'Industrie N° 23, au deuxième étage. 751-1

Graveur. On demande de suite un graveur sachant tracer et finir ; ouvrage suivi. Bon gage. — S'adresser à l'atelier E. Sandoz, Paix 63. 752-1

Régleuse. On demande pour travailler en chambre une personne, de préférence une dame, sachant bien les réglages Breguet. — S'adresser rue Léopold Robert 47, au rez-de-chaussée, à gauche. 761-1

Fille. On demande de suite une fille propre et active pour faire un ménage. — S'adresser rue des Fleurs 15, au troisième étage, à gauche. 728-1

Appartements. A louer pour Saint-Georges 1888, dans une maison d'ordre, plusieurs appartements de 2, 3 et 4 pièces situés au soleil, avec jardin, lessiverie et eau dans les cuisines. 850-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logements. A louer de suite un logement de 3 pièces ; pour de suite 2 **chambres** indépendantes et non meublées ; pour le 11 février prochain, un **pignon** de 2 pièces ; pour Saint-Georges, quelques **logements**. Le tout bien exposé au soleil levant et avec toutes les dépendances.— S'adresser rue de l'Industrie 23, au 1er étage, à droite. 820-3

Appartement. A louer pour St-Georges 1888 et pour cause de départ, un joli appartement composé de trois chambres, un grand alcôve et corridor fermé avec toutes les dépendances et l'eau à la cuisine et à la lessiverie,
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 866-3

Logement. A louer pour Saint-Georges 1888, dans une maison d'ordre, un appartement de deux chambres, cuisine avec eau sur le lavoir et toutes les dépendances. — S'adresser à M. Fath-Breitling, Balance 3, au 1er étage. 867-3

Chambre. A louer une chambre à deux fenêtres, meublée ou non, à des personnes de moralité.
A la même adresse, à vendre un **établi** en noyer, avec layette.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 878-3

Pignon. A louer pour Saint-Georges, dans une maison d'ordre et bien exposée, un pignon de 2 chambres et cuisine, avec potager.— S'adresser rue du Temple Allemand 13, au 1er étage. 823-3

Cave. A louer, pour St-Georges prochaine, une belle grande cave bien éclairée, pouvant servir pour entrepôt ou commerce quelconque. — S'adresser à la charcuterie Widmer, rue du Puits 13. 845-3

Chambre. A louer une chambre et une **cuisine**, pour St-Georges 1888. — S'adresser rue de la Ronde 17, au rez-de-chaussée. 848-3

Appartement. A louer de suite un appartement au premier étage, composé de trois pièces, alcôve, cuisine et dépendances, situé rue des Fleurs. — S'adresser à M. Pierre-Oscar DuBois, Charrière 2. 818-3

Appartement. Pour cas imprévu, à louer de suite un appartement au premier étage, situé au-dessus du Collège de l'Abeille et composé de 4 pièces, un alcôve, cuisine et dépendances. — S'adresser à M. Pierre - Oscar DuBois, Charrière 2. 817-6

Chambre. A louer une belle chambre à trois fenêtres, non meublée. — S'adresser rue des Fleurs 7, au 1er étage. 819-3

Appartement. A louer dès St-Georges prochaine un appartement de 3 pièces au rez-de-chaussée. Jardin, eau à la cuisine. Prix : **450 fr.**
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 675-9

Appartements. A louer, pour la St-Georges, deux appartements de deux pièces et dépendances, Collège 19, maison de la Boulangerie Sociale ; eau dans la maison. — S'adresser à M. F.-Louis Bandelier, Place de l'Hôtel-de-Ville 5. 670-3

Appartements. A louer, pour St-Georges, deux appartements de trois pièces et dépendances, rue de l'Hôtel-de-Ville 40 et 40 A. Eau dans la maison. — S'adresser à M. F.-L. Bandelier, place de l'Hôtel-de-Ville 5. 671-3

Chambre. A louer, à une ou deux dames de toute moralité, une chambre meublée et indépendante. **10** ou **12 fr.** par mois. — S'adresser rue du Grenier 39 A. 829-2

Magasin. A louer pour le terme de Saint Georges un petit magasin avec logement situé au centre du village. 793-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer un appartement composé de chambres, cuisine, cave, avec jardin, situé à 5 minutes de la ville. — S'adresser boulevard de la Capitaine 7. 810-2

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée.— S'adresser à M. Jules Hänggi, rue de l'Industrie N° 16. 798-2

Chambre. A louer de suite, à un monsieur travaillant dehors, une jolie chambre meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 63, au 2me étage. 805-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, située au soleil levant. — Rue Léopold Robert 59, au 3me étage. 807-2

Appartement. A louer, pour St-Georges 1888, deux appartements, chacun de 2 chambres, cuisine et dépendances. Coin de jardin. Cour. Prix modéré. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 698-2

Cabinet. On offre **la couche gratuite,** dans un petit cabinet indépendant, à une personne honnête, travaillant dehors, moyennant quelques travaux de ménage à faire entre ses heures.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 781-2

Chambre. A louer, à une ou deux personnes tranquilles, une jolie chambre meublée à 2 fenêtres. S'adr. ser rue de la Ronde 37. 778-2

Chambre. A louer une jolie chambre indépendante non meublée, mais chauffée.— S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 9 A, au 2me étage. 779-2

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, à deux fenêtres. — S'adresser rue de la Demoiselle 74, au 3me étage. 780-2

Chambre. A remettre de suite, à un ou deux messieurs de moralité, une belle et grande chambre à 3 fenêtres, meublée et située à proximité du Collège industriel. 782-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une chambre à proximité de l'hôtel des Postes, pouvant être utilisée comme bureau ; elle renferme un pupitre, casier, chaises et secrétaire. — S'adresser rue du Parc 29, au 1er étage. 771-2

Magasin. A louer de suite, au centre du village, un grand magasin tout agencé pouvant servir pour un déballage ; on peut s'arranger au mois jusqu'en avril et continuer le bail si on le désire. 733-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer, de suite ou pour le 11 Février prochain, un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 9 A, au premier étage, à droite. 753-1

Cabinet. A louer un cabinet meublé et chauffé, à un monsieur d'ordre et travaillant dehors. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 727-1

Chambre. On offre à partager une chambre meublée avec un monsieur de toute moralité. — S'adresser chez M. Jean Hauert, Envers 26. 745-1

Chambre. Pour le 1er Février, une belle chambre, bien meublée, est à remettre à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 754-1

Chambre. A louer de suite, une chambre indépendante, meublée ou non ; pour fr. 12 par mois. — S'adresser à M. Ch. Combe, rue de l'Industrie 23. 756-1

Chambre. A louer une chambre meublée indépendante, à deux fenêtres. — S'adresser rue de la Paix 71, au 3me étage, à gauche. 762-1

Chambre meublée, au soleil, Place du Marché, à louer de suite.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 755-1

CAVE. On demande à louer de suite une cave pour un commerce de bois. — S'adresser rue des Terreaux 17, au 2me étage. 830-2

Un ménage tranquille, sans enfants, demande à louer pour St-Georges 1888 un **appartement** de 3 pièces et dépendances, dans une maison d'ordre située, de préférence, au centre du village. — S'adresser rue Saint-Pierre 22, au 2me étage, à gauche. 582-2

Un ménage de trois personnes demande à louer, pour Saint-Georges 1888, un **logement** de 2 ou 3 pièces, au soleil. — S'adresser rue du Parc 81, au 3me étage, à gauche. 766-2

On demande à louer pour St-Georges, un **LOGEMENT** de deux ou trois petites pièces, situé au soleil et ayant si possible l'eau dans la maison. — S'adresser rue de l'Industrie 9, au 2me étage, à gauche. 765-2

Un petit ménage tranquille et sans enfant demande à louer, pour le 23 avril 1888, un **logement** de 2 à 3 pièces, dans une maison d'ordre et bien situé. 734-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un ménage tranquille, sans enfant, cherche pour St-Georges prochaine un **logement** de 3 pièces, situé si possible au centre du village. 758-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Burin-fixe. On demande à acheter un bon burin-fixe à engrenage.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL, 744-1

A vendre le **PAVILLON** situé dans le jardin de M. Rebmann, photographe, pouvant être utilisé comme buvette. — S'adresser à M. Rebmann, ou r. St-Pierre 10, au rez-de-chaussée. 858-3

A vendre un **LIT** à une personne. — S'adresser rue de la Paix 17, au rez-de-chaussée à gauche. 815-3

A vendre faute d'emploi un joli **traîneau** neuf, pouvant servir pour 2 et 4 places. — A la même adresse, on demande à acheter un **pupitre.** 831-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un **ameublement** de salon presque neuf, ainsi qu'une **table ronde.** 785-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un **coffre-fort.** — S'adresser chez MM. Humbert et Jeanrenaud, place Neuve 10. 636-2

A vendre un **char à échelles** (3me prix de Cernier). — S'adresser rue Neuve 10, au 2me étage. 759-1

Perdu dimanche 22 janvier au soir, dès la Chaux-de-Fonds au Locle, une **montre** argent remontoir, savonnette, mouvement doré, un chaton. — La remettre, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 859-3

Monsieur Arnold CALAME-RICHARD et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de marques de sympathies dans le grand deuil qui vient de les frapper. 873-1

Monsieur et Madame Wilhelm Schreiner, Madame veuve Richly et ses enfants, Monsieur et Madame Bringold et leurs enfants, Madame veuve Amélie Glutz, ainsi que les familles Erny, Kaufmann, Zeltner et Flury, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame veuve ERNY née KAUFMANN,

que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui vendredi, à 11 ½ heures du soir, à l'âge de 73 ans, après une longue et très pénible maladie.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 30** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue de l'Hôtel-de-Ville 38.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 862-1

Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, toutefois l'Eternel me recueillera. Ps. XXVII, 10.

Attends-toi à l'Eternel et demeure ferme et il fortifiera ton cœur.
Ps. XXVII, 14.

Monsieur Louis-Albert Maire et ses enfants, Monsieur et Madame Henri-Auguste Perrenoud, à la Sagne, Monsieur et Madame Louis-Auguste Maire, à la Sagne, Monsieur et Madame William Perrenoud, Monsieur Adolphe Perrenoud, Monsieur et Madame Ed. Matile, à la Sagne, Monsieur et Madame Emile Maire, à la Sagne, Monsieur et Madame Numa Maire, à Cortaillod, Monsieur et Madame William Maire, Messieurs Henri et Zélim et Mademoiselle Lina Maire, à la Sagne, ainsi que les familles Perrenoud, Perret, Maire et Matile, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Mme Louise-Emilia MAIRE née PERRENOUD

que Dieu a retirée à Lui aujourd'hui samedi, à 4 ½ heures du matin, à l'âge de 35 ans, après une courte et pénible maladie.

Chaux-de-Fonds, le 28 janvier 1888.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **lundi 30** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, rue du Parc 5.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 865-1

Monsieur Adam Schambacher et son fils, ainsi que les familles Schambacher, Gutmann et Stoll, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur et parente,

Madame Elisabeth SCHAMBACHER née Gutmann

décédée aujourd'hui Vendredi, à l'âge de 51 ans et 6 mois, après une courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 27 Janvier 1888.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 30** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: **Hôpital.**

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 874-1

Brasserie HAUERT

12, RUE DE LA SERRE, 12 683-6

Dès Jeudi 26 courant

et visibles tous les jours

Les deux phénomènes uniques en Europe

MISS ÉDITH

pesant **137 kilos** et

Mademoiselle **LOUISE**

possédant **QUATRE JAMBES.**

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

Samedi 28 Janvier 1888,

GRAND BAL

Paré et Masqué

PAR 726-1

SOUSCRIPTION

précédé d'un

CONCERT

organisé par la Société

L'UNION CHORALE

Prix de la carte complète
(banquet, voiture) :
Pour la paire, **10 fr.** — Chevalier, **6 fr.**

PROGRAMME:

PREMIÈRE PARTIE

1. *Chanson d'été*, chantée par A. Perrette . . . . Rupès
2. *Si j'étais Roi*, romance de l'opéra, chantée par A. Jaquemot . . . . . Adam
3. *Page, Ecuyer, Capitaine*, grande scène lyrique, chantée par R. Perroud Membre
4. *Romance*, solo de clarinette avec accomp^t de quatuor, exécuté par M. Ringger Kling
5. *Noble ami*, chant dramatique, par M. Breton . Ben Talzon
6. Duo du *Chalet*, chanté par MM. Jaquemot et Perroud Adam

DEUXIÈME PARTIE

Marche triomphale,

exécutée par l'Orchestre.

Réception par les commissaires des danseurs et des différents groupes travestis.

Dès 8 ½ heures

BAL

Entre la deuxième et troisième danse, **Quadrille spécial** exécuté par le **GROUPE DES CLOWNS** (8 exécutants).

Après le premier quadrille officiel,

LE NABAB,

grand air du deuxième acte de l'opéra d'Halévy, chanté par M. Raoul Perroud (en costume), avec accompagnement de chœur.

A minuit : **BANQUET.**

PRIX DES PLACES:

Balcon et Premières de côté (premier cordon), **3 fr.** — Premières de côté (deuxième et troisième cordon), **2 fr. 50.** — Secondes, **1 fr. 50.** — Troisièmes, **1 fr.**

Ouverture des portes, 6 ½ h.

Après minuit, il ne sera plus délivré de contremarques à la sortie.

Les cartes sont en dépôt chez M. Léopold Beck, magasin de musique; M^me Sagne, rue de la Balance; M. Sagne, au Casino; et dans les magasins de tabacs de M. Louis-Auguste Barbezat, rue Léopold Robert 23, et rue de la Balance.

Hôtel de la Croix fédérale

CRÊT-DU-LOCLE 791-1

Dimanche 29 Janvier 1888

BONDELLES -- BONDELLES

Se recommande, F. FRIEDLI

RESTAURANT UNSER

GRANDES-CROSETTES 2 B 836-1

Dimanche 29 Janvier 1888

BAL-BAL-BAL

Se recommande, J. UNSER.

—Bel-Air—

Dimanche 29 Janvier 1888
dès 2 ½ heures après midi

Grand Concert

DONNÉ PAR LA

MUSIQUE MILITAIRE
du LOCLE

sous la direction de M. **J.-B. Dietrich**, prof

PROGRAMME:

PREMIÈRE PARTIE

1. *Le Point du jour*, pas redoublé . . . .
2. Finale de l'op. *Rienzi* Wagner
3. *L'homme aux grands bras*, chansonnette com. (M. C.-E Bura) Ch. Pourny
4. *L'Adieu*, valse brill^te Ledisquet
5. Ouv. de l'op. *Joconda* Spohr

DEUXIÈME PARTIE

6. *Ouverture* . . . . Dietrich
7. *Galop* sur des motifs d'opéra . . . . Strassny
8. *C'est m'n'affaire !* . . L.-C. Desormes Paysannerie comiq. (M. C.-E Bura).
9. Duo du *Stabat Mater* Rossini
10. *Le Terrible*, pas red. ...

ENTRÉE: 50 centimes.

PROGRAMME A LA CAISS 855-1

Cercle du Sapin

Samedi 4 Février 1888,
à 8 ½ h. du soir,

SOIRÉE FAMILIÈRE

Prix de la carte de danse :
Deux francs par cavalier.

La liste de souscription est déposée au Cercle où elle peut être signée dès ce jour. -- Dans le but de faciliter la tâche du tenancier, les sociétaires disposés à assister à cette soirée sont priés de retirer leurs cartes le plus tôt possible.

853-5 *La Commission des Réunions.*

Restaurant des Armes-Réunies

(SALLE DU BAS)

Dimanche 29 Janvier 1888
dès 2 ½ heures après midi,

GRAND CONCERT

VOCAL & INSTRUMENTAL

DONNÉ PAR

quelques amateurs de la localité

Romances, Duos, Chansonnettes comiques.

Dès 7 ½ heures,

SOIRÉE FAMILIÈRE

dans la grande salle. 851-1

ENTRÉE LIBRE

CAFÉ DU TÉLÉGRAPHE

6, Rue Fritz Courvoisier. 685-1

=TOUS LES LUNDIS=
dès 7 ½ h. du soir,

Souper aux tripes

Café du CERF

9, RUE DES GRANGES, 9 842-1

Samedi 28 Janvier 1888,
dès 8 heures du soir

Souper au lapin

Le tenancier, S. SIEGRIST-GRABER.

Café-restaurant Arsène Delémont.

Eplatures.

Dimanche 29 Janvier 1888
à 8 heures du soir,

Souper aux tripes

Se recommande. 832-1

Grosser Saal im GIBRALTAR

– Sonntag den 29. Januar 1888 –
Abends 7 ½ Uhr

Theatralische

Abend-Unterhaltung

gegeben vom

Grütliverein Chaux-de-Fonds.

PROGRAMM:

Gemma von Arth

vaterländisches Volksschauspiel in fünf Akten
von FR. BORNHAUSER

Nach Beendigung des Programms:

Tanz - Tanz - Tanz

Billete sind zu haben, im Grütlilokal rue Jaquet-Droz 27, à 50 Cts. und Abends an der Kasse à 60 Cts.

Kassaeroffnung 7 Uhr. – Anfang 7 ½ Uhr.

Einen genussreichen Abend zusichernd, ladet zu recht zahlreichem Besuche höflichst ein,

828-1 **Der Theaterklub.**

COLLÈGE de la Chaux-de-Fonds.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

le **mardi 31 janvier 1888,** à 8 ½ heures du soir, à l'**Amphithéâtre.**

UNE VÉRITÉ BONNE A REDIRE

par M. Quartier-la-Tente, pasteur à Travers.

N.-B. — Les seuls élèves admis aux conférences sont ceux de II^me et de I^re classes industrielles. 856-2

MUSIQUE MILITAIRE

les Armes-Réunies

Samedi 11 Février 1888,

SOIRÉE FAMILIÈRE

au Casino.

Messieurs les membres passifs sont avisés qu'on fera passer la liste à domicile. 837-1

CERCLE DU SAPIN

Mercredi 1^er Février 1888
dès 8 ½ heures du soir

CAUSERIE

sur un récent **VOYAGE EN RUSSIE** par le colonel Jules GRANDJEAN.

Cette causerie promettant d'être très intéressante, la Commission des réunions prie les membres du Cercle de bien vouloir y assister avec leurs familles. 852-3

Café-Restaurant Bouillanne-Brandt

5, Rue de la Boucherie, 5 824-1

Dimanche 29 Janvier 1888
dès 3 heures après midi

SOIRÉE DANSANTE

Souper aux Tripes

Tous les lundis, FOIE SAUTÉ

***FONDUES** à toute heure.*

Café FÉDÉRAL

2, RUE DU FOUR 2, 833-1

Dimanche 29 Janvier 1888
dès 3 heures après midi,

Soirée dansante

Se recommande, **M. Huguenin.**

Hôtel de la Gare

834-6

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

Tripes

Avis important

L'assemblée radicale convoquée par « LA PATRIOTIQUE » pour vendredi 27 courant, n'ayant pu avoir lieu, a été remise à **samedi soir,** 28 courant, dès 9 ½ heures, au *Cercle du Sapin.*

ORDRE DU JOUR:

Elections complémentaires au Conseil National et au Grand Conseil.

Les citoyens radicaux sont invités.

864-1 *Le Comité de la Patriotique.*

Berner-Verein

zur gegenseitigen Unterstützung in Krankheitsfällen.

In der Generalversammlung vom 24. Januar 1888 ist das Komite gewählt worden wie folgt:

Præsident: G. BIERI, rue Fritz Courvoisier 5.
Vice-Præsident: J. UEBERSAX, rue du Parc 18.
Kassier: FRITZ GRAF, r. des Granges 12.
Vice-Kassier: JACOB BARBEN, rue du Premier Mars 12 A.
I Secretær: J. THEILER, Balance 5.
II Secretær: J. TRIBOLET, rue Fritz Courvoisier 5
Beisitzer: J. JENZER, Hôtel-de-Ville 4; L. SCHÆR, Versoix 3; G. HERMANN, rue des Terreaux 1.

Die Unterzeichner die noch mit dem Eintritt im Rückstand sind, werden gebeten bis Ende dieses Monats denselben dem Kassier zu entrichten.

Das Komite.

N.B. — Diejenigen Schweizerbürger die sich in den Verein aufnehmen lassen wollen, sind höflichst ersucht, sich an eines der obigen Vorstandsmitglieder anzumelden. 861-2

Changement de domicile.

Le docteur VERREY,

MÉDECIN-OCULISTE

reçoit depuis le 1^er Février, **rue Léopold Robert 41,** CHAUX-DE-FONDS, mercredi, de 1 à 4 h, et samedi, de 10 à 1 heure.

H 16-N 862-3

Café des Alpes

12, RUE ST-PIERRE, 12 9433-14*

TRIPES

tous les lundis, à 8 h. du soir.

ON DEMANDE à acheter des MOUVEMENTS à clef, ancre, 19 et 20 lig., échappements faits.— S'adresser à L. Didisheim, rue du Parc n° 45. 740-2

On apprend l'ALLEMAND

très vite chez M. **Théophile STEINMANN,** maître de langues, à **Recherswyl** près Soleure. Demander prospectus. 814-3

AVIS

On demande à emprunter de suite, contre bonnes garanties hypothécaires, situées à la Chaux-de-Fonds, une somme de

15,000 francs.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 704-4

AVIS

Le soussigné se recommande pour le **limage** de toutes sortes de **SCIES.** — A la même adresse, à vendre deux bons **burins fixes** pour sertisseur et une bonne **layette** pour remonteur. — S'adresser à

M. **BERINGER, tourneur,**
598-2 rue de l'Hôtel-de-Ville.

ÉBAUCHES & FINISSAGES

Une fabrique d'ébauches serait disposée d'entreprendre la fourniture de calibres **particuliers,** soit pour ébauches simples ou pour tous genres de calibres **compliqués.** - Adresser les offres aux initiales **S. D.**, poste restante, **Saint-Imier.** 271-2